

COMPTE RENDU RÉUNION PARTICIPATIVE SUR LA FILIÈRE BOIS 15/04/2022 - 18h/20h

Présentes : 12 personnes

- **Chevalier Marie-Hélène**, habitante de Glomel
- **Chevalier Thierry**, élu
- **Christophe De Quelen**, menuisier à Rostrenen, Président de l'association ECOB
- **Alice Saget**, représentante Imerys
- **Olivier Perrot**, agriculteur, valorisation du bois de bocage de sa ferme en bois de chauffage avec une chaufferie bois, l'un des fondateur de l'association Kreiz Breizh Bois Energie
- **Thierry troël**, maire
- **Alain Jouan**, habitant de Glomel
- **Damian Chirita Montrou**, artisan bois, valorisation du bois dans sa globalité
- **Christophe Turbaud**, habitant de Trégornan
- **Pierre Serreau**, Garde Technicien à l'AMV
- **Habitante**
- **Lucie Lemirre**, Chargée de mission urbanisme à la mairie

Sommaire

0/ Présentation des participants et participantes

1/ Résumé de la première réunion

2/ Projet des chaufferies bois (et approvisionnement) initié par le pays COB

3/ Label Haie

4/ Témoignage d'Olivier Perrot, agriculteur : gestion chaufferie bois, approvisionnement sur sa ferme, séchage du foin (Gaec broyou)

5/ Filière bois / organisation

6/ Marie, engagement pour la filière bois

1/ Résumé de la première réunion

Notions de base sur la filière bois

- cultiver / couper / transporter / transformer le bois (bois d'oeuvre, bois énergie, industrie...)
- Valorisation dépend de sa section : bois oeuvre : tronc / bois énergie : petites sections et branches)

Etat des lieux du bois en Pays COB

- majorité de feuillus
- bocage, avec 15 000 km qui représentent près de 10 % du linéaire breton
- taux de boisement de 25 %, supérieur à la moyenne régionale qui est de 14 % (chiffres pays COB)

Enjeux

- Intérêt environnemental : biodiversité / écologique
- Ressource renouvelable et locale
- Énergie permettant le remplacement des énergies fossiles

- économie locale : valeur ajoutée reste sur le territoire / emplois non délocalisables

Constats

- Bocage Breton : tissu bocager menacé, ressource non valorisée (bois d'œuvre passé en bois de chauffage), agriculteurs et agricultrices : charge liée à l'entretien des haies (et gestion au lamier qui est mauvaise)
- Région / pays / parc d'armorique > travaux mis en oeuvre déjà pour structurer la filière
- Contexte actuel propice au développement des alternatives en énergie : augmentation du coût / tensions avec la Russie ...

Thématiques discutées:

Valorisation du bois de bocage (bois énergie et bois oeuvre - besoin organiser la filière, monter en compétence sur la gestion, sensibiliser les agriculteur et agricultrices, chiffrer précisément la rentabilité de la gestion, lien avec l'offre et la demande) / chaudières bois / réseau de chaleur / Imerys proposais de valoriser son bois sur ses parcelles

2/ CHAUFFERIES BOIS

Projet porté par le pays COB pour accompagner l'installation de chaufferies pour les collectivités et organiser l'approvisionnement en bois plaquettes

- Agence locale de l'énergie centre ouest bretagne (ALECOB) : financement de l'ADEME (fond chaleur, 40 % d'aides) pour l'installation de chaufferies bois : accompagnement collectivités, particuliers, fermes ...
- Constats : besoins d'une structure pour faciliter l'installation des chaudières bois, la gestion mais aussi structurer l'approvisionnement (réaliser des plans de gestion de bocage, gestion durable des haies : label haie (s'assurer de la traçabilité du bois / qualité / juste rémunération des agriculteur et agricultrices, professionnels du bois ...)

Chaudières à plaquettes, remarques

Certaines chaudières fonctionnent au bois vert (40 / 50 % humidité)
Chaudières pas adaptées aux maisons individuelles (installations coûteuses et difficulté de gestion)

3/ LABEL HAIE

Voir documentation en annexe,

- Labellise les bonnes pratiques de gestion des haies par les agriculteurs et garantit la maîtrise d'une filière de production de haie-bois éthique, durable et locale.
- Par exemple, interdiction du lamier car ne correspond pas à une gestion durable (développement de maladies, vieillissement prématuré des arbres)

4/ TÉMOIGNAGE D'OLIVIER PERROT, AGRICULTEUR : GESTION CHAUFFERIE BOIS, APPROVISIONNEMENT et SÉCHAGE DU FOIN SUR SA FERME (GAEC LE BROYOU)

Coût du déchiquetage revient à 5 € / m³
Coût avec le transport revient à 10 € / m³
Ajouter à cela le supplément vert
Revenu final est de 25 € / m³

Temps de travail par an : 4 après-midi à 2 personnes : production de 250 m³
Déchiqueteur : consommation ½ litre de fuel

Séchage du foin

Intéressant par rapport à l'enrubannage (coût du plastique augmente et fuel aussi) / 70 % de subventions pour la création d'un séchoir à bois / 3 mois stocké en tas sous un hangar permet d'atteindre 24 % humidité, puis 6 mois, 19 %

> Porte ouverte GAEC Broyou le 15 mai

Autre note : Possibilité de faire des plans énergie retraite avec les talus (planter aujourd'hui pour valoriser plus tard le bois)

5/ FILIÈRE BOIS / ORGANISATION

- Exemple de la tempête de 87 :
Volumes de bois arrachés importants : Direction régionale qui s'est bien passée, exportation du bois par la gare de Carhaix. Cependant les bois n'étaient pas valorisés à leur juste valeur car les bois n'étaient pas triés par qualité (différence de 35 à 120 €). Démontre qu'avec une politique volontariste la filière peut s'organiser localement.
- Nécessité de motiver les décideurs, financeurs, porteurs de projets, citoyens, agriculteurs autour de la question du bois : travail de sensibilisation / formation
Pourtant on observe une dynamique actuellement : changement lié à notre époque (augmentation prix énergie, évolution des mentalités...)
- Faire attention aux différents acteurs / actrices de la filière et au découpage du prix.
- Propriétaires forestiers / habitant.es ont de la ressources mais ne savent pas forcément quoi en faire : besoin de mettre en relation les personnes qui ont du bois avec ceux qui en cherchent
- Besoin d'un chef d'orchestre qui organise la filière. A quelle échelle pouvons-nous travailler ? Communale ? Communauté de communes ? celle du pays ?
Pas de réponse mais besoin d'avoir des relais locaux à l'échelle communale.
- Intégration de l'ESAT : acteur intéressant, voir le bois qu'ils travaillent, leur expérience en bois de plaquettes

- Ressources bois viennent des haies et aussi des Zones humides : Bois disponible mais besoin de compétences intervenir dans les zones humides, besoin de chiffrer les interventions (coût supplémentaire par rapport aux haies)

6/ MAIRIE, ENGAGEMENT POUR LA FILIÈRE BOIS

- Talus communaux : problèmes car pas entretenus et les arbres tombent sur la route, risquent d'arracher la fibre optique : mettre en place un plan de gestion
- Réseau de chaleur dans le bourg de Glomel à l'étude afin de changer de système de chauffage pour les bâtiments communaux.
- Revalorisation du bois dans les travaux fait en régie : réalisation de paillage et mobilier extérieur avec les bois récupérés sur la commune.
- Site internet
Communication des acteurs de la filière bois présents localement (professionnels / associations) / le site est une plateforme d'interaction pour diffuser informations

Un label pour les haies



**Label
Haie**

Ressources
durables de nos
territoires

Un dispositif de certification pour préserver les haies

Qu'est-ce que le Label Haie ?

Le Label Haie est un dispositif de certification des pratiques de gestion des haies et des filières de distribution du bois issu des haies. Il assure :



Des haies pérennes, en bon état écologique et à la maille fonctionnelle grâce au réapprentissage des pratiques de gestion adaptées



Du bois durable, local et éthique grâce à une filière contrôlée de la haie à la chaufferie

Le Label Haie repose sur **deux cahiers des charges**, un **système de contrôle mixte** (intervention d'un organisme certificateur indépendant et audits internes) et un outil informatique de traçabilité.



ENJEU : ENDIGUER L'ÉROSION BOCAGÈRE EN FRANCE EN REDONNANT UNE VALEUR À LA HAIE

Les haies, lorsqu'elles sont en bon état écologique, rendent de nombreux services en termes de **biodiversité**, de **biomasse**, d'**eau**, de **microclimat**, de **carbone**. La disparition annuelle de 11 500 km de haies en France est une cause directe de l'effondrement de la biodiversité et de l'amplification des catastrophes climatiques visibles sur nos territoires.

Quelles sont les ambitions du Label Haie ?

Parce que la haie est une ressource d'intérêt général, le Label Haie porte l'engagement collectif pour la préservation des écosystèmes, la qualité paysagère, la maîtrise énergétique, et la richesse économique de nos territoires en transition.

Pour préserver et restaurer ce patrimoine végétal, des agriculteurs et des acteurs engagés en faveur des haies ont créé un label dont la vocation est double :



Faire évoluer les modes de gestion pour assurer le renouvellement des haies.



Consolider les filières haie-bois en leur permettant de se différencier pour assurer des débouchés économiques à la haie

En reconnaissant les démarches vertueuses, le Label Haie est une clé pour renforcer une économie territoriale, durable et éthique autour de la ressource haie. Il redonne ainsi de la valeur à l'engagement de multiples acteurs en faveur des haies et de ses services environnementaux.



Un outil au service de l'ensemble de la chaîne de valeur haie-bois

À quoi sert le Label Haie ?

Le Label Haie se veut un outil et une réponse adaptée aux enjeux de transition économique et écologique de l'espace rural :

1.

Le label comme outil d'apprentissage par l'évaluation :

accompagner et contrôler les gestionnaires de haies et les distributeurs de bois issu du bocage, pour une amélioration de leurs pratiques.

2.

Le label comme outil de traçabilité au service des prescripteurs et du grand public :

garantir la transparence des pratiques et de la provenance du bois, pour une consommation de ressources maîtrisée et responsable.

3.

Le label comme outil au service des organismes, institutions, collectivités :

soutenir le développement économique et écologique des territoires en retrouvant une allée à la hauteur des défis : la haie.

Le Label Haie et vous

Le Label Haie est une solution au service de tous les acteurs engagés à préserver durablement la haie pour en valoriser ses fonctions environnementales, agricoles et économiques nécessaires pour les territoires :

Vous souhaitez faire reconnaître vos pratiques de gestion ou de distribution en faveur des haies :



Gestionnaires de haies

Pour vous : la garantie de rendre visible votre engagement et de le faire progresser, grâce à un accompagnement aux techniques de gestion

Pour votre activité économique : l'opportunité de faire valoir les produits et les services écosystémiques issus des haies



Distributeurs de bois bocager

Pour votre filière : l'opportunité d'une meilleure structuration autour d'un engagement commun

Pour votre activité économique : la garantie d'une différenciation qualitative sur le marché du bois et d'une consolidation de vos débouchés

Vous souhaitez développer la préservation des haies dans votre :



Collectivité territoriale

Le Label Haie garantit le développement économique local et la valorisation d'un patrimoine commun : qualité des paysages et des écosystèmes, sortie de la dépendance aux énergies fossiles, soutien à une filière durable.



Institution gouvernementale

Le Label Haie garantit la convergence et l'application des politiques nationales en matière de développement écologique, énergétique et économique des territoires.



Organisation agricole

Le Label Haie garantit la reconnaissance des actions menées par les agriculteurs en faveur de la biodiversité et du climat.



Entreprise

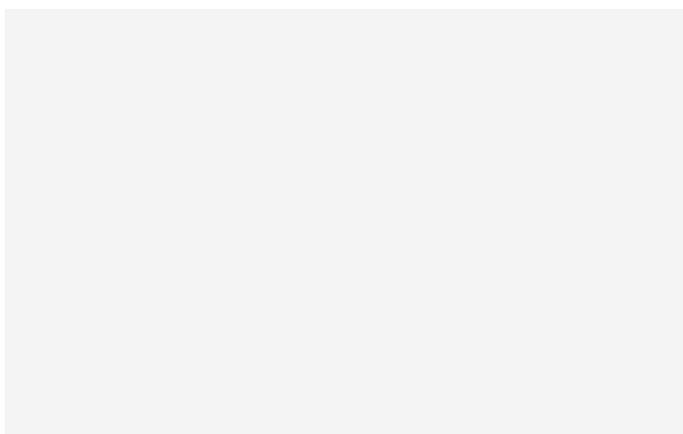
Le Label Haie garantit la dynamique de transformation interne vertueuse et l'ancrage des valeurs environnementales de l'entreprise.



Organisation environnementale

Le Label Haie garantit une action tangible et exigeante, de l'échelle locale à l'échelle nationale, pour accélérer la transition écologique.

Vous souhaitez en savoir plus? Contactez-nous !



Retrouvez la liste des interlocuteurs locaux sur www.labelhaie.fr

Le Label Haie est soutenu par :



FONDS EUROPEEN AGRICOLE POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL
EUROPA INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



Fondation Charles Léopold Mayer
pour le Progrès de l'Homme

